

## 2 Cadre de service

Titulaire: Titre et responsabilité du titulaire (M)

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Corps /Domaine : Cadre de santé

Direction de la Coordination des Soins, de la Clinique et de la Qualité

Durée de détachement envisagée pour le recrutement sur titre?

Non de travail - Indéfini durée

Date de début de l'offre: Invité(e) le 04/06/2025

Fonction générale : remplacement

Date limite de candidature: Invité(e) le 04/06/2025

### Détails de l'offre : Service des Urgences

#### Missions :

Le cadre de santé est responsable de la continuité et de la qualité des soins personnalisés.

En lien avec l'établissement médical il organise les soins en plaçant le patient au centre de la prise en charge et dans le cadre des moyens qui lui sont alloués par le CHT.

Il anime une équipe, dans le respect des compétences de chacun et des valeurs médicales dans le projet d'établissement.

#### Activités principales

Service des soins :

- Analyser les besoins de l'évaluation et l'élaboration du projet de soins dans le cadre de la prise en charge du patient et le définir au sein de son service en collaboration avec l'établissement médical.
- Définir le projet de soins sur la base d'indicateurs institutionnels et spécifiques services.
- Veiller au processus à la qualité et à la sécurité des soins à l'application des bonnes pratiques et des procédures institutionnelles et au respect de la réglementation.
- En cas d'intervention extraordinaire, gérer l'évaluation dans le cadre des urgences, tout en tenant un plan d'action adapté et en assurer le suivi.

Service des ressources humaines :

- Gérer les ressources humaines qualitativement et quantitativement sur la base de la réglementation en vigueur et des guides de gestion de temps de travail de l'établissement.
- Animer une petite équipe des effectifs, en fonction de la charge de travail et dans le cadre des moyens alloués au service.
- Contribuer à l'intégration au sein de son équipe des professionnels en situation de mobilité temporaire ou permanente.
- Gérer les professionnels sur la base des filières de soins et les accompagner dans l'actualisation et l'évolution de leurs compétences.

Equipements/matériels, matériels, informatiques :

- Adapter les équipements aux besoins du service, en garantissant leur bon usage et de leur fonctionnement, en collaboration avec les services supports, dans le cadre d'une relation client fournisseur.

Soins :

- Veiller à une bonne utilisation des locaux, à leur entretien et à leur maintenance.
- Animer les services concernés en cas de dysfonctionnements.

Management :

- Définir et animer une équipe service du projet de service et du projet d'établissement en collaboration avec le corps médical.
- Recruter et collecter les compétences dans le cadre des projets professionnels collectifs et individuels.
- Définir annuellement le plan de formation du service.